

**Conseil économique et social**

Distr. générale
8 juin 2012
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Groupe d'experts de la comptabilité nationale**Onzième session**

Genève, 30 avril-4 mai 2012

Rapport**Note du secrétariat***Résumé*

Le Groupe d'experts sur la comptabilité nationale, qui se réunit tous les deux ans, a tenu sa onzième session à Genève du 30 avril au 4 mai 2012 en application des recommandations figurant dans le rapport de sa dixième session organisée à Genève du 26 au 29 avril 2010 (ECE/CES/GE.20/2010/2) et du programme de travail correspondant au sous-programme sur les statistiques de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour l'exercice biennal 2012-2013 (ECE/CES/2012/14).

Le présent document, qui contient le rapport de la onzième session du Groupe d'experts sur la comptabilité nationale, a pour objet de rendre compte à la Conférence des statisticiens européens de l'organisation et des résultats de cette réunion.

I. Introduction

1. Le Groupe d'experts sur la comptabilité nationale s'est réuni à Genève du 30 avril au 4 mai 2012. Ont participé à la réunion les pays ci-après: Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chine, Croatie,, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Luxembourg, Mexique, Mongolie, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Turkménistan et Ukraine. L'Union européenne était représentée par la Commission européenne (Eurostat) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a également participé à la réunion. Des représentants de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies ont aussi assisté à la réunion. Les institutions spécialisées et organisations intergouvernementales suivantes y ont également pris part: Banque africaine pour le développement (BAD), Banque centrale européenne (BCE), Association européenne de libre-échange (AELE), Comité de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT), Fonds monétaire international (FMI) et Organisation mondiale du commerce (OMC). Des représentants de l'université japonaise de Kanazawa Seiryô ont également participé à la réunion à l'invitation du secrétariat. M^{me} X. Fetahu, M. R. Lynch et M. Shaboyan ont assisté à la réunion en qualité d'experts invités.

2. L'ordre du jour provisoire a été adopté.

3. M. Kurt Wass (AELA) et M. Philippe Stauffer (Office fédéral de la statistique de la Suisse) ont été respectivement élus présidents du deuxième et du troisième module de la réunion.

II. Organisation de la réunion

4. La réunion comptait trois modules, le premier module étant uniquement informatif. Les questions de fond ci-après ont été débattues sur la base des présentations, des communications sollicitées et des documents d'appui.

A. Premier module: présentation par le FMI et la CEE du Système de comptabilité nationale (SCN) 2008 à l'intention des utilisateurs

- Présentation du SCN 2008 à l'intention des utilisateurs et présentation de la publication intitulée «The Impact of Globalization on National Accounts» (Effets de la mondialisation sur les comptes nationaux) ci-après dénommé «guide sur les effets de la mondialisation».

B. Deuxième module: réunion spéciale consacrée aux pays en transition

- Présentation et examen des plans nationaux d'application.
- Présentation et examen d'un plan régional d'application.
- Poursuite des travaux d'appui à la mise en œuvre du SCN 2008 dans la région.

C. Troisième module: Groupe d'experts sur la comptabilité nationale

- Mesure du volume des services.
- Secteur des ménages et entreprises non constituées en société.
- Mesure des services financiers, y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM).
- Sous-sectorisation des sociétés financières.
- Mondialisation.

III. Résumé des principales conclusions issues de la réunion

5. On trouvera ci-après des recommandations dégagées des deuxième et troisième modules en vue des travaux futurs. La section V du présent rapport comporte un résumé des débats portant sur les thèmes susmentionnés. Tous les documents concernant la réunion sont disponibles sur le site Web de la CEE à l'adresse <http://www.unece.org/stats/documents/2012.01.sna.html>.

IV. Travaux futurs et adoption du rapport succinct

A. Deuxième module: réunion spéciale consacrée aux pays en transition

6. Il ressort des débats axés sur la mise en œuvre du SCN 2008 dans les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale que la CEE devrait:

- a) Poursuivre ses travaux pour aider les pays à mettre en œuvre le SCN 2008 (plans stratégiques, assistance technique, supports de formation, etc.);
- b) Renforcer la coordination des activités avec d'autres organisations régionales et internationales;
- c) Favoriser une mise en œuvre coordonnée du SCN 2008 et du MBP6 et encourager la participation des banques centrales et des ministères à ce processus.

7. La réunion spéciale consacrée aux pays en transition devrait être rebaptisée «réunion spéciale sur la mise en œuvre du SCN 2008». Tous les pays intéressés devraient y être associés. L'AELE est résolue à travailler en partenariat avec la CEE pour organiser la réunion spéciale et les activités connexes concernant le renforcement des capacités techniques, ainsi que pour apporter une aide financière et des compétences techniques.

8. Un groupe restreint, composé de Statistique Canada (Président), du Bureau of Economic Analysis (BEA) des États-Unis, de la Division de statistique de l'ONU et du FMI, devrait préparer un exposé général sur les enjeux de la mise en œuvre du SCN 2008. L'exposé sera transmis au Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (ISWGNA) à titre d'apport dont les pays pourraient tirer parti dans leurs stratégies nationales de communication.

B. Troisième module: Groupe d'experts sur la comptabilité nationale

9. La CEE devrait actualiser le mandat du Groupe directeur sur la comptabilité nationale et soumettre le projet de mise à jour à l'approbation du Bureau de la Conférence des statisticiens européens en novembre 2012.

10. Les participants ont encouragé une implication accrue des représentants des banques centrales et, le cas échéant, des ministères des finances, dans les travaux du Groupe d'experts sur la comptabilité nationale pour assurer la coordination de la mise en œuvre du SCN 2008.

11. Comme suite aux débats sur le point 8, la CEE devrait organiser une réunion intermédiaire du Groupe d'experts sur la comptabilité nationale en mars 2013 afin que soient examinés les projets de chapitres du rapport de l'Équipe spéciale de la production mondiale.

12. En consultation avec le Groupe directeur, la CEE devrait organiser conjointement avec l'OCDE et Eurostat une réunion du Groupe d'experts sur la comptabilité nationale en 2014.

13. Liste des points proposés pour inscription à l'ordre du jour de la réunion de 2014:

- a) Mise en œuvre du SCN 2008;
- b) Modifications aux fins de révision envisagées à la lumière de la mise en œuvre du SCN 2008 et du MBP6;
- c) Mesure des services financiers, notamment les assurances et les pensions;
- d) Comptes élargis pour le secteur des ménages comprenant les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM);
- e) Mondialisation et comptabilité nationale.
 - Sujets répertoriés dans le plan de travail de l'Équipe spéciale de la production mondiale;
 - Autres questions soulevées par le guide sur les effets de la mondialisation.

14. Les pays et organisations internationales ci-après se sont déclarés intéressés par l'organisation ou la participation aux débats de la réunion de 2014: au titre du point b) Statistics Netherlands; au titre du point c) Banque du Portugal; au titre du point d) BEA des États-Unis (organisateur) avec le concours de la Banque centrale européenne, de Statistique Canada et du Central Statistical Office de l'Irlande.

15. Le présent rapport a été adopté lors de la session du Groupe d'experts sur la comptabilité nationale qui a eu lieu à Genève du 30 avril au 4 mai 2012.

V. Résumé des débats

A. Deuxième module: Réunion spéciale consacrée aux pays en transition

Documentation: ECE/CES/GE.20/2012/03, ECE/CES/GE.20/2012/07, ECE/CES/GE.20/2012/08 et ECE/CES/GE.20/2012/13.

16. Cette réunion spéciale a été organisée par la CEE et présidée par l'AELE. Le module était divisé en trois points:

- Point 1. Présentation des projets de plans nationaux d'application.
- Point 2. Présentation et examen d'une proposition de plan régional d'application.
- Point 3. Poursuite des travaux d'appui à la mise en œuvre du SCN 2008 dans la région.

Point 1**Présentation des projets de plans nationaux d'application**

17. Au titre du point 1, sept communications (présentations/documents) relatives à des plans nationaux d'application du SCN 2008 ont été soumises par des pays d'Europe orientale et d'Asie centrale (Azerbaïdjan, Croatie, Géorgie, Kazakhstan, ex-République yougoslave de Macédoine, Mongolie et Ukraine). Le Mexique a également fait état de son expérience concernant la modification de l'année de base dans le cadre de la mise en œuvre du SCN 2008.

18. Dans le cadre de leur communication, les pays ont évoqué un certain nombre de problèmes liés à la mise en œuvre du SCN 2008, notamment la disponibilité des ressources, l'établissement de plans d'application réalistes, la coordination avec d'autres fournisseurs de statistiques et le besoin d'assistance technique et de supports de formation dans différents domaines de la mise en œuvre du SCN 2008.

19. En particulier, il convient de veiller à une meilleure coordination avec les banques centrales s'agissant de l'application cohérente des normes actualisées du MBP6 et du SCN 2008. Il a été précisé que, dans l'absolu, les plans de travail pluriannuels et annuels des pays devraient porter sur l'ensemble des activités relatives aux statistiques officielles, y compris celles fournies par des entités telles que les banques centrales, la coordination étant assurée par les bureaux nationaux de statistique. Plusieurs pays ont souligné qu'ils disposaient de groupes de travail qui rassemblent les divers acteurs du domaine des statistiques officielles en vue de la mise en œuvre du SCN 2008.

20. Le CEI-STAT a fait part des résultats de sa récente réunion sur la comptabilité nationale, qui avait eu lieu à Moscou en avril 2012. Certaines questions de fond abordées lors de cette réunion concernaient les modifications du SCN 2008 qui ont une incidence sur le PIB et les travaux préparatoires, notamment les classifications, ainsi que la coopération avec les banques centrales et les ministères des finances. Le CEI-STAT a insisté sur le fait que la mise en œuvre du SCN 2008 exigeait d'importantes ressources et que chaque pays l'échelonnerait en fonction de ses besoins et capacités.

Point 2**Présentation et examen d'une proposition de plan régional d'application**

21. Au titre du point 2, la CEE a procédé à deux présentations sur le résumé des plans nationaux d'application et sur une proposition de plan régional d'application issue du *Report of activities to support the implementation of the 2008 System of National Accounts in Eastern European and Central Asian countries*. La première présentation consistait en un résumé des tableaux de plans nationaux d'application que les pays étaient priés de remplir avant la réunion. Dans la deuxième présentation, la CEE a proposé une coopération régionale pour mettre en œuvre le SCN 2008 en se fondant sur les informations communiquées par les pays.

22. Un pays a estimé que les activités devraient s'enchaîner plus méthodiquement. À titre d'exemple, les questionnaires devraient être adaptés un ou deux ans avant la publication des nouvelles statistiques relatives au PIB. En outre, il a été indiqué que les activités proposées concernant les données administratives devraient être réalisables car les bureaux nationaux de statistique ne contrôlent pas directement cette source de données. Les participants ont soulevé d'autres questions à ce sujet au titre du point 3, qui a fait l'objet d'une réunion-débat.

Point 3**Poursuite des travaux d'appui à la mise en œuvre du SCN 2008 dans la région**

23. L'examen du point 3 a été organisé sous la forme d'une réunion-débat à laquelle ont pris part, en tant qu'experts, l'AELE, la CEE, le CEI-STAT, la Division de statistique de l'ONU et le FMI.

24. Le manque de ressources financières et humaines était considéré comme un problème majeur pour la mise en œuvre du SCN 2008. Plusieurs pays ont jugé le délai proposé dans le rapport de la CEE trop optimiste compte tenu de l'ampleur des travaux préparatoires et ont demandé un report d'un ou deux ans. La CEE a précisé que le délai avait été fixé en fonction des informations fournies par les pays et que le tableau à utiliser pour dresser le plan d'application visait principalement à aider les pays à concevoir des plans d'application structurés, conformément aux recommandations internationales. Par conséquent, la CEE a chargé les pays de mettre à jour leurs tableaux de plans d'application pour veiller à ce que les dates butoirs soient réalistes et pour s'adapter à de nouvelles évolutions. Les changements apportés auxdits tableaux seront pris en compte dans tous les documents établis à l'échelon d'un pays.

25. Les pays ont souligné qu'il fallait améliorer la coordination avec les banques centrales en matière de mise en œuvre des normes fondées sur le MBP6 et le SCN 2008. Le FMI a insisté sur la nécessité d'instaurer des voies de communication ouvertes entre les bureaux nationaux de statistique, les ministères des finances et les banques centrales afin de pouvoir compiler les données comptables de l'ensemble de l'économie. Il s'agit là d'un aspect essentiel pour garantir la cohérence des comptabilités des sociétés financières, des secteurs des administrations et du reste du monde. Le FMI tentera de transmettre ce message aux banques centrales et aux ministères et de plaider en faveur d'une meilleure coordination au niveau national.

26. Les conclusions suivantes ont été arrêtées à l'issue de la réunion spéciale:

- Les participants ont accueilli favorablement les propositions de travaux d'appui à la mise en œuvre du SCN 2008 dans les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale;
- De l'avis général, il conviendrait de suivre les étapes et les jalons de la mise en œuvre du SCN 2008, comme l'avait suggéré l'ISWGNA. Il a cependant été admis qu'il faudrait tenir compte des caractéristiques propres des pays pour veiller à ce que les plans d'application soient réalistes;
- Il a été recommandé d'aborder plus en détail la diffusion et la communication des indicateurs actualisés de comptabilité nationale dans le *Report of activities to support the implementation of the 2008 System of National Accounts in Eastern European and Central Asian countries*;
- La CEE devrait créer un site Web dédié à la mise en œuvre du SCN 2008, où elle mettrait à la disposition des pays des ressources pertinentes et des liens utiles. Les projets de tableaux de plans nationaux d'application devraient être téléchargés sur le site en question et être actualisés régulièrement;
- Il est nécessaire d'offrir une assistance technique et une orientation pratique dans un certain nombre de domaines, y compris l'amélioration des données brutes; l'utilisation des sources administratives et des registres statistiques des entreprises; les classifications; les mesures des prix et des volumes; l'exhaustivité des comptes nationaux; la mesure de l'économie non observée; les comptes et tableaux intégrés; les statistiques financières; les comptes du secteur institutionnel; les logiciels; l'extrapolation rétrospective, l'analyse de séries chronologiques et les pratiques de désaisonnalisation;

- Sous réserve de la disponibilité de ressources financières, la CEE devrait fournir une assistance technique, donner des conseils méthodologiques, organiser des ateliers de formation et procurer du matériel de formation, de préférence en anglais et en russe;
- Il faut renforcer la coordination interne au sein des bureaux nationaux de statistique et faire en sorte que les différents services statistiques concourent à la mise en œuvre du SCN 2008;
- Il est capital d'établir des relations de coopération avec les ministères des finances et les banques centrales dans le domaine de la comptabilité nationale et d'autres statistiques économiques. La mise en œuvre du SCN 2008 et du MBP6 devrait être coordonnée autant que possible;
- Les organisations régionales et internationales devraient coopérer pour assurer un appui efficace et cohérent aux pays, ainsi que pour soutenir la mise en œuvre coordonnée du MBP6 et du SCN 2008;
- Il convient d'organiser des réunions spéciales de suivi de la mise en œuvre du SCN 2008 dans les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale, dans le cadre de la réunion du Groupe d'experts sur la comptabilité nationale, en 2014 et en 2016.

B. Troisième module: Groupe d'experts sur la comptabilité nationale

27. Le troisième module: Groupe d'experts sur la comptabilité nationale s'articulait autour de cinq points distincts:

- Point 4. Mesure du volume des services;
- Point 5. Secteur des ménages et entreprises non constituées en société;
- Point 6. Mesures des services financiers, y compris les SIFIM;
- Point 7. Sous-sectorisation des sociétés financières;
- Point 8. Mondialisation.

On trouvera ci-dessous les aspects saillants des examens de chaque point.

Point 4

Mesure du volume des services

Documentation: ECE/CES/GE.20/2012/04 et ECE/CES/GE.20/2012/05.

28. L'examen de ce point a été organisé par Statistique Canada sur la base de communications sollicitées établies par Statistique Canada, Statistics Norway et l'Office statistique de la République de Slovénie. L'Institut de recherche économique et sociale du Gouvernement japonais a également soumis un document de séance. Cette partie de la session était présidée par le BEA des États-Unis et la BCE a fait fonction d'animateur.

29. Les communications du Canada et de la Norvège étaient axées sur les services marchands alors que la Slovénie a traité des services généraux de l'État et de la recherche-développement. Le document du Japon portait sur les mesures en volume concernant les soins de santé dans ce pays.

30. Les points suivants se sont dégagés du débat:

- Le SCN 2008 se différencie du système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC 2010) en ce sens que le premier de ces textes recommande d'ajuster les mesures de la production en fonction des variations de la qualité, alors qu'aux termes du second texte, il faudrait éviter pour des raisons de comparabilité tout

ajustement de cette nature dans les comptes de base. On a fait valoir que les pays qui étaient en mesure d'effectuer des ajustements en fonction des variations de la qualité pour les prix courants devraient aussi être autorisés à procéder à de tels ajustements dans les comptes de base;

- Les indices des prix à la production pour les services (IPPS) et l'indice des prix à la consommation (IPC) se différencient parfois l'un de l'autre sur certains points. On a de la peine à expliquer ces différences qui pourraient être imputables à l'utilisation de sources de données différentes ou au fait que l'enregistrement des données ne s'effectue pas au même moment. L'OCDE a signalé aux participants que *The Methodological Guide for Developing Producer Price Indices* (OCDE/Eurostat) en cours d'actualisation fournira des informations sur cette question et des aspects connexes;
- Pour obtenir des informations aux fins des ajustements en fonction de la qualité, le Canada recueille des données complémentaires sur la description des produits, le code, le service connexe et les changements éventuels de la nature du produit. Lorsque l'on constate des changements, des ajustements tenant compte de la qualité sont introduits;
- Il a également été souligné que la mesure des services non marchands pouvait être politiquement sensible et devrait se faire de manière transparente;
- En termes de mesure de la recherche-développement, l'application de la méthode des prix des facteurs aux États-Unis n'a pas donné de bons résultats. L'orientation méthodologique actuelle consiste à ajuster le coût des facteurs en fonction de la productivité et à envisager la possibilité d'utiliser un taux de productivité pour l'ensemble de l'économie.

31. En conclusion, le principal problème que soulèvent les mesures en volume des services se rapporte à l'ajustement tenant compte des variations de qualité. Globalement, on constate que les mesures en volume des services se sont améliorées mais on ne peut pas en dire autant de l'ajustement de ces mesures basé sur les variations de qualité. Il y a lieu d'encourager l'échange permanent de pratiques optimales, à l'échelle internationale, sur les mesures en volume des services et notamment sur l'ajustement tenant compte des variations de qualité.

Point 5

Secteur des ménages et entreprises non constituées en société

Documentation: ECE/CES/GE.20/2012/06 et ECE/CES/GE.20/2012/14.

32. L'examen de ce point a été organisé et présidé par la CEE sur la base de communications sollicitées émanant de l'Agence nationale de statistique de la République d'Arménie, de l'Office central de statistique de la Hongrie et de l'Institut national de statistique de l'Italie. L'OCDE a fait fonction d'animateur.

33. La communication de la Hongrie était axée sur une méthode nouvelle de mesure de la valeur ajoutée brute dans le cas des exploitants individuels. Pour sa part, l'Italie a présenté sa méthode d'établissement de comptes distincts pour les ménages à la fois consommateurs et producteurs. Le document présenté par l'Arménie portait essentiellement sur les méthodes, instruments et conclusions de l'enquête de 2009 sur le secteur informel, qui avait été réalisée sous la forme d'une enquête mixte ménages/entreprises.

34. Les points ci-après se sont dégagés du débat:

- La question du secteur des ménages a pris encore plus d'importance après la publication du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi. Les responsables demandent sans cesse

davantage de statistiques de meilleure qualité sur la répartition du revenu, de la consommation et de la richesse des ménages pour évaluer, par exemple, la vulnérabilité des ménages qui est un aspect crucial dans bon nombre de pays. Au niveau international, la Commission de statistique de l'ONU a demandé à l'ISWGNA et au Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale de passer en revue les directives sur les questions ayant trait au secteur des ménages et la Commission de l'UE a mis en avant l'importance des informations sur la répartition des ménages dans la publication intitulée *Le PIB et au-delà: Mesurer le progrès dans un monde en mutation*;

- Actuellement, deux groupes d'experts de l'OCDE travaillent sur les aspects macro et microéconomique de la mesure du secteur des ménages. D'ici à la fin de l'année, deux ouvrages seront publiés: l'un portera sur le cadre des statistiques sur la répartition du revenu, de la consommation et de la richesse des ménages et l'autre sur les normes et directives en matière de santé;
- L'une des observations générales formulées au cours du débat portait sur la qualité des données. En Hongrie, les données sur le nombre de producteurs qui ne paient pas la TVA et sur le taux de fraude à la TVA émanent des autorités fiscales et sont, de ce fait, entachées de biais inhérents au processus de sélection. Il faut en tenir compte dans l'analyse. En Arménie, les chiffres font apparaître une forte instabilité dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Il pourrait s'avérer nécessaire de disposer de séries chronologiques plus longues pour pouvoir dégager une tendance plus fiable;
- Pour ce qui est de la qualité des données, l'accent a également été mis sur l'importance de la cohérence d'ensemble du descriptif. Par exemple, dans le document présenté par l'Arménie, les taux de productivité indiqués pour le bâtiment et la production manufacturière étaient plus faibles, alors que les gains moyens étaient sensiblement plus élevés pour ces branches d'activité dans le secteur informel;
- Pour le calcul de la valeur ajoutée brute et du PIB de l'économie non observée ou informelle, on ne saurait trop insister sur l'importance que présentent l'utilisation de données sur le chiffre d'affaires et l'application d'une approche prenant en compte d'autres éléments que le facteur travail.

35. Il a été conclu que même si la situation du secteur des ménages diffère d'un pays à l'autre, il est essentiel d'employer des définitions cohérentes pour pouvoir procéder à des comparaisons internationales.

Point 6

Mesure des services financiers, y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)

Documentation: ECE/CES/GE.20/2012/10 et ECE/CES/GE.20/2012/17.

36. L'examen de ce point a été organisé par le BEA des États-Unis sur la base de communications sollicitées de la BCE, de l'Office fédéral de la statistique d'Allemagne, du FMI et de la Banque du Portugal. Elle a été présidée par Statistique Canada et le BEA des États-Unis a fait fonction d'animateur.

37. Le FMI et la BCE ont présenté des communications sur la comptabilisation des SIFIM et sur la mesure de ces services dans la zone euro à l'aide de tout un choix de taux de référence. La communication de l'Allemagne portait essentiellement sur la réassurance, tandis que le Portugal a abordé les problèmes de compilation et de mesure concernant le secteur financier.

38. Le débat a donné lieu aux observations suivantes:

- Alors que la discussion se poursuit sur la question de savoir s'il est possible en théorie, c'est-à-dire au plan conceptuel, d'obtenir un résultat négatif pour les SIFIM, plusieurs facteurs peuvent contribuer à l'obtention de mesures négatives. Le Groupe d'experts n'est pas encore parvenu à un accord sur le concept de SIFIM négatifs;
- Le Groupe d'experts recommande actuellement d'utiliser un taux de référence pondéré unique, tenant compte de la structure de la maturité des prêts et dépôts et souscrit provisoirement à l'idée selon laquelle le risque de défaut de remboursement des crédits ne devrait pas faire partie des SIFIM. L'application de deux taux de référence ou davantage restreint la production de SIFIM. Il faudrait mettre au point un modèle applicable par tous les pays, qui expliquerait la manière d'arriver au taux de référence;
- Sur la base des travaux des équipes spéciales, les services relatifs aux primes à terme et au transfert de liquidités continuent de faire partie des SIFIM, tandis que le risque de défaut de remboursement des emprunts ne devrait pas en principe y être intégré. Toutefois, il pourrait s'avérer impossible en pratique de les enlever de cette rubrique;
- La BCE a souligné que toute solution devrait être fondée sur des principes et méthodes solides. Sinon, il sera difficile d'expliquer les statistiques aux utilisateurs. La BCE a également signalé qu'il faudrait prendre en considération les résultats empiriques;
- Il importe d'examiner l'ensemble des SIFIM mais aussi de considérer la manière dont ils se répartissent en termes de facteurs intermédiaires et de demande finale, ainsi que les retombées qu'ils peuvent avoir au niveau des secteurs.

39. Il est nécessaire de vérifier si les diverses méthodes diffèrent matériellement pour ce qui est de la production bancaire, du PIB et de la sectorisation des SIFIM. Les services financiers doivent rester à l'ordre du jour des travaux de la communauté internationale. Il est par ailleurs souhaitable de présenter d'autres monographies et rapports de pays à l'OCDE et à la BCE. Les résultats de ce genre de vérification devraient être largement distribués et documentés. Les SIFIM sont à l'avant-plan des débats sur les services financiers mais il y a aussi d'autres services financiers comme la réassurance pour lesquels on a besoin de directives plus précises. Les travaux de l'équipe spéciale chargée des SIFIM pourraient être étendus à d'autres services financiers.

Point 7

Sous-sectorisation des sociétés financières

Documentation: ECE/CES/GE.20/2012/12 et ECE/CES/GE.20/2012/18.

40. L'examen de ce point a été organisé et présidé par la BCE, sur la base de communications sollicitées de la Banque centrale de Hongrie, de la Banque d'Italie, de la BCE, de Statistique Canada et de Statistics Netherlands. La Banque centrale d'Autriche a rempli la fonction d'animateur pour cette partie de la session.

41. Le Canada et la BCE ont présenté des communications d'ordre plus général sur la sous-sectorisation des sociétés financières. La communication de la Hongrie portait essentiellement sur les modifications du contenu et de la ventilation du secteur, alors que les Pays-Bas ont expliqué la manière dont la délimitation du secteur financier du SEC 2010 était appliquée dans leur pays. Enfin, l'Italie a exposé ses travaux sur les compagnies d'assurance et les fonds de pension dans les pays de l'OCDE.

42. Les points ci-après se sont dégagés du débat:
- Le secteur financier fondé sur le SCN 2008 et le SEC 2010 englobe un large éventail de services d'intermédiation financière, ce qui rend la sous-sectorisation d'autant plus importante;
 - Les pays européens sont profondément attachés à la mise en application d'une nouvelle délimitation des secteurs, le SEC 2010 étant un instrument contraignant au sein de l'UE;
 - Les entités difficiles à repérer sont les sociétés créatrices de véhicules financiers (FVC), sociétés de holding, autres entités ad hoc et sièges sociaux. Certaines des questions connexes concernent la définition des entités ad hoc (par exemple la question de savoir si les sociétés de holding font ou non partie des entités ad hoc et si elles ont toujours un lien avec les non-résidents), les critères de classification des sociétés de holding et de délimitation des sociétés de holding et des sièges sociaux;
 - Du point de vue du Groupe d'experts, à des fins de comparabilité internationale, il faudrait se fonder sur le critère des services de gestion pour faire la distinction entre les sociétés de holding et les sièges sociaux. En d'autres termes, pour qu'une entité soit classée comme société de holding, il faudrait s'assurer qu'elle ne fournit pas de services de gestion. Par ailleurs, le nombre de filiales n'est pas considéré comme pertinent pour la classification des unités;
 - Les participants ont jugé utile l'arbre décisionnel présenté par Statistics Netherlands;
 - Les organisations internationales et supranationales ont plaidé en faveur de l'élaboration de directives pratiques pour assurer la comparabilité des ventilations par secteur;
 - Aux fins de l'analyse des données bancaires, la ventilation de contrepartie peut fluctuer. Par exemple, les crédits aux sociétés non financières peuvent soudainement changer. Il est impossible d'établir des longues séries chronologiques, car les banques ne sont pas en mesure de communiquer des données pour les périodes antérieures;
 - La communication d'informations et de détails supplémentaires sur les activités financières peut aider les utilisateurs à comprendre le processus d'intermédiation financière;
 - L'application de délimitations financières n'est pas simple, par exemple le déplacement des sociétés de holding et des entités ad hoc du secteur non financier vers le secteur financier est une tâche de grande ampleur. L'inclusion des entités ad hoc peut avoir des effets importants sur la dette du secteur privé.
43. Pour conclure, les organisations internationales et supranationales devraient s'attacher à appliquer des critères pratiques pour délimiter les entités ad hoc, les sociétés de holding et les sièges sociaux. La mise en œuvre de ces critères pratiques exigerait une coopération très étroite entre les bureaux nationaux de statistique et les banques centrales.
44. L'examen de cette question a été organisé et présidé par la CEE. Il comportait deux thèmes:
- Thème 8.1 Publication du guide sur *Les effets de la mondialisation sur les comptes nationaux*
 - Thème 8.2 Présentation des travaux de l'Équipe spéciale de la production mondiale

45. Le guide sur les effets de la mondialisation sur les comptes nationaux a été publié en février 2012. Il est le fruit des travaux du Groupe d'experts établi en 2007 par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens (CSE). Il offre des recommandations et des pratiques optimales permettant de réagir aux conséquences de la mondialisation sur la comptabilité nationale. Il formule des orientations sur la manière de considérer, par exemple, les entreprises multinationales, les entités ad hoc, les biens expédiés à l'étranger pour transformation, les transactions internationales concernant les produits de la propriété intellectuelle, les déplacements de main-d'œuvre et les envois de fonds, ou encore le commerce électronique. Le guide propose aussi des thèmes de recherche pour continuer l'étude des questions relatives aux concepts et aux mesures.

46. Dans le prolongement de ses activités, le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a créé l'Équipe spéciale de la production mondiale en novembre 2011. L'Équipe spéciale a un double objectif. Le premier est d'apporter des éclaircissements sur les questions conceptuelles non résolues qui, en ce qui concerne la production mondiale, découlent du SCN 2008 et du MBP6. Le deuxième objectif consiste à fournir des éclaircissements supplémentaires sur les aspects liés à la mise en œuvre. Ce faisant, l'Équipe spéciale étudiera les pratiques nationales existantes en fonction des différents types d'accords de production mondiale. L'Équipe spéciale soumettra son rapport à la Conférence des statisticiens européens en 2014. Sont membres de l'Équipe spéciale: les Pays-Bas (Président), le Canada, les États-Unis, la Finlande, l'Irlande, Israël, l'Italie, le Mexique, la Norvège, la Suède, la CEE, la Division de statistique de l'ONU, Eurostat, le FMI, l'OCDE et l'OMC.

Thème 8.1

Publication du guide sur les effets de la mondialisation sur les comptes nationaux

47. Au titre du premier thème, M. R. Lynch a donné un aperçu de la publication concernant les effets de la mondialisation sur les comptes nationaux. Sa présentation abordait également les questions suivantes liées aux modifications apportées au SCN 2008: reclassification des droits d'auteur, incompatibilité entre la définition du SCN d'une unité institutionnelle et le concept de résidence, le traitement des résidences secondaires et le champ des activités de fabrication. Les sujets ci-après pourraient être inclus dans le programme de recherche: déterminer si les produits de la propriété intellectuelle devraient être comptabilisés de la même manière que les terres au lieu d'être considérés comme des actifs fixes produits; l'interaction entre les bureaux nationaux de statistique et le fisc et la réconciliation des concepts d'unité institutionnelle et de résidence. À long terme, on pourrait entreprendre des études supplémentaires sur le concept de services découlant du capital et les incidences de l'introduction des produits de la propriété intellectuelle dans la fonction de production.

48. Au cours du débat, il a été convenu d'accorder davantage d'attention, à l'avenir, à la mesure des mouvements de main-d'œuvre, par exemple en réalisant des tests dans les pays ou en recueillant des informations sur les pratiques nationales.

Thème 8.2

Présentation des travaux de l'Équipe spéciale de la production mondiale

49. Au titre du thème 8.2, le BEA des États-Unis a exposé la typologie de la production mondiale et Statistics Netherlands (Président, Équipe spéciale de la production mondiale) a présenté oralement le programme de travail et le plan général du rapport de l'Équipe spéciale de la production mondiale.

50. Les points suivants se sont dégagés du débat:
- Il a été constaté qu'il existait auparavant une catégorie de la NACE (Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne) intitulée «convertisseur», qui visait à passer en revue et à gérer la production dite «sans usines» des pays. Cet aspect pourrait être reconsidéré dans le programme de recherche associant la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) et la NACE;
 - Il conviendrait d'explicitier les objectifs du rapport de l'Équipe spéciale, c'est-à-dire appuyer la mise en œuvre des normes actualisées du MBP6 et du SCN 2008 et; faire avancer le programme de recherche;
 - Il a été souligné qu'il fallait tenir compte des activités du fisc dans le rapport de l'Équipe spéciale, par exemple pour ce qui est de l'équité des prix de transfert. En outre, il faudrait prendre en considération la restructuration fiscale des sociétés multinationales;
 - Les pays ont été invités à présenter des monographies pour qu'elles soient incorporées dans le rapport de l'Équipe spéciale. Le Kirghizistan exposera par écrit sa question concernant l'acheminement du pétrole russe via le Kazakhstan.
51. En conclusion, le programme de travail et l'avant-projet de rapport de l'Équipe spéciale de la production mondiale ont été approuvés. Il a été convenu d'organiser une réunion intermédiaire du Groupe d'experts sur la comptabilité nationale en 2013 afin d'examiner les projets de chapitres du rapport de l'Équipe spéciale.
-